

Argentine: procès de Von Wernich sous tension

02-07-2007

"L'État sera responsable de l'intégrité des témoins du procès contre le prêtre Christian Federico Von Wernich", ont prévenus hier les organismes de défense des droits humains rassemblés dans Justicia Ya! La Plata. Ils l'ont déclaré lors d'une conférence de presse préalable au début de ce procès, jeudi prochain, contre l'ex-curé accusé de crimes durant la dictature. La question la plus répétée a été de savoir si ceux qui vont déclarer dans ce procès ont peur, vu que la disparition de Julio Lopez, qui a collaboré avec son témoignage à la condamnation du répresseur Miguel Etchecolatz, a généré un climat d'alerte qui persiste. "Ce n'est pas n'importe quel procès, c'est le premier après la disparition d'un témoin, disparition qui est la conséquence de cette recherche de justice. Nous voulons savoir qui sont ceux qui ont séquestré Lopez, nous demandons aux gens de nous accompagner et rendons d'avance responsable l'État de tout type de menace ou de représailles qui peuvent se produire", a dit Guadalupe Godoy, qui a représenté Lopez contre Etchecolatz et qui participera aussi à ce procès. "Les menaces et les agressions aux témoins, familles, avocats, fonctionnaires judiciaires et militants populaires n'ont pas cessé", a-t-elle ajouté. Le Tribunal Oral Fédéral 1 de La Plata commencera jeudi à juger Von Wernich pour sa participation dans 7 homicides, 31 tortures et 42 privations illégales de liberté, commis dans cinq camps de concentration du dénommé "circuit Camps (chef de la police de la province de Buenos Aires)". Les audiences auront lieu les lundi et jeudi jusqu'au 13 septembre. La stratégie des parties civiles plaignantes unifiées vise à prouver que Von Wernich a été une pièce clef du génocide. Robert Bugallo, l'un des avocats, a confié qu'"on arrivera facilement à une condamnation" parce que c'est "inévitabile", et a soutenu que, bien qu'il y en ait plus, le ministère public a sélectionné les cas les plus clairs et irréfutables. "Il est temps que le discours du gouvernement se transforme en faits, que le procureur général instruisse le procureur pour qu'il se joigne à la demande de condamnation pour génocide", a signalé Justicia Ya!. Adriana Meyer, Pagina/12, 30 juin 2007. Traduction: <http://amerikenlutte.free.fr>